

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1688

**Buchbesprechung:** Parlons argent [Daniel Marguerat]

**Autor:** Guyaz, Jacques

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quand l'éthique se payait l'économie

Un ouvrage collectif, *Parlons argent*, examine les rapports changeants, sinon problématiques, entre la morale et la richesse au cours de l'histoire.

Est-il moral d'être riche et donc d'admettre qu'il existe des pauvres? Voilà une question au moins aussi vieille que la naissance du commerce, de l'écriture et des premières cités-états organisées. Un petit livre collectif, *Parlons argent*, fait le point sur ce problème, sans prétendre le résoudre. Il traite d'économie, de psychologie, d'éthique, dans une perspective clairement protestante et écarte d'emblée la vision du désir de richesse comme accaparement matériel ou thésaurisation.

L'étude des grands capitaines d'industrie du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, de Andrew Carnegie à la famille Agnelli, montre clairement que leur but était de se rendre indépendant pour réaliser leur passion et que leur vision sociale était aussi naïve et idéaliste que celle des communistes: réaliser une société d'abondance avec des biens accessibles à tous. La richesse qu'ils ont accumulée est une conséquence presque seconde de leurs activités. Il est d'ailleurs significatif que la plupart d'entre eux ont redistribué une part non négligeable de leurs biens, à travers fondations, hôpitaux ou soutien à la création artistique. Cette situation a changé progressivement avec l'invasion de toutes les sphères de la société par l'économie dans les cinquante dernières années et la recherche du profit à court terme.

Les contributions sur la vision de la richesse dans les textes chrétiens primitifs sont passionnantes. Daniel Marguerat souligne que dans la bible hébraïque le mot désignant

l'argent, la monnaie, provient d'une racine qui signifie désirer ardemment. Dans l'Ancien Testament, l'attachement aux biens matériels est valorisé, car il est un signe de la faveur de Dieu, mais il doit s'accompagner d'une redistribution aux pauvres sous forme d'aumône. Rversement de situation avec l'apparition du christianisme. Le récit oppose le service de Dieu et l'argent, les perçoit comme deux puissances incompatibles.

Les Evangiles définissent quatre modèles dans le rapport à l'argent qui ont influencé notre histoire et conservent toute leur importance aujourd'hui. Deux de ces modèles sont des utopies radicales: le dépouillement total qui court

des ermites syriens à l'abbé Pierre ou à mère Teresa en passant par les ordres mendiants du Moyen Age, et la communauté de biens dont Daniel Marguerat repère la trace dans la première église de Jérusalem, ainsi que chez les anabaptistes de la réforme protestante, sans parler des utopies communistes.

Les deux autres modèles, plus aisés à pratiquer, proposés par Paul, sont la collecte et le bénévolat. La collecte permet de recueillir des fonds auprès des plus riches pour le fonctionnement de l'institution et la redistribution aux pauvres, alors que le bénévolat est destiné à permettre à ceux qui en ont les moyens de consacrer du temps et du savoir-faire au service

d'autrui. Paul qui était un réaliste ne condamne pas les richesses, mais il demande que ceux qui les ont en mettent une partie à disposition.

Tout au cours de notre histoire, le rapport à l'argent et à la richesse s'est développé en référence aux modèles parfois contradictoires des récits religieux de l'origine du christianisme. Ces sources éthiques étaient à l'arrière-plan des réflexions du croyant comme de celles de l'athée. On peut se demander si aujourd'hui une continuité n'est pas brisée et si l'économie ne se développe pas hors de toute référence à autre chose qu'elle-même. *jpg*

*Parlons argent*, sous la direction de Daniel Marguerat, Labor et Fides, Genève, 2006.

## Des abonnés pour DP

*Domaine Public* dépend de ses seuls abonnés. Vos versements annuels constituent l'unique ressource du journal: pas de publicité, aucun soutien d'une organisation ou d'un parti politique. Tel est le prix d'une indépendance voulue, et maintenue, depuis plus de quarante ans. L'entreprise durera aussi longtemps que vous serez au rendez-vous. Vous êtes notre capital. Parce que vous êtes convaincus de la nécessité d'une telle publication, vous restez nos meilleurs diffuseurs, en plus de nos actions promotionnelles et de notre site [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch).

A vous de jouer et de nous aider à trouver de nouveaux abonnés en 2006.

*La rédaction*

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Alex Dépraz (ad)**  
**Jean-Daniel Delley (jd)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Yvette Jaggi (yj)**  
**Jean Christophe Schwaab (jcs)**  
**Albert Tille (at)**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Imprimerie du Journal de Sainte-Croix**

Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 5863,  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:  
[redaction@domainepublic.ch](mailto:redaction@domainepublic.ch)  
[administration@domainepublic.ch](mailto:administration@domainepublic.ch)

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)